

9 juillet. Soir 7 h. 1 ♂, verminant dans les champs, Grand Verger. —
Tout le mois, cris dans nos environs.

25 et 26 juillet. Cri d'un individu à Chineul (1157 m.) près Verrières.

Dryocopus martius, 70 — **le pic noir**.

12 juillet. Cri d'appel, au Prépuvel.

25, 26, 27, 29 juillet. 1 individu aux Cornées (Verrières).

Picus major, 71 — **le pic épeiche**. 25 juillet. 1 aux Cornées.

M. Moreillon, à Montcherand, juillet 1913.

Coucou — **Cuculus canorus**, 51.

Entendu aux Six fontaines, par Turin de Sergey; entendu à Montcherand,
les 5 et 11, par Margot Moreillon.

Torcol — **Junx torquilla**, 75.

Entendu à Arnex (Orbe), le 2.

Loriot — **Oriolus galbula**, 55.

Entendu les 2, 5, 9, 11, 18. Le 25, il ne chantait plus.

Fauvette à tête noire — **Sylvia atricapilla**, 126.

Encore entendue le 11.

Pipi farlouse — **Anthus pratensis**, 153.

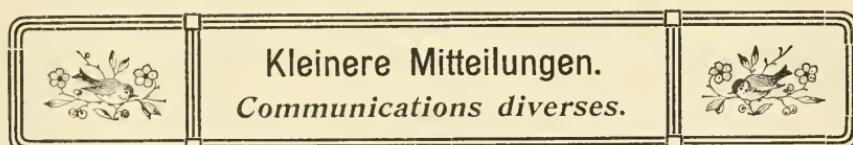
A chanté du 22 juin au 18 juillet.

Martinet noir — **Cypselus apus**, 46.

N'a plus été vu depuis le 25.

Courlis cendré — **Numenius arquatus**, 242.

Le 24, vers minuit, entendu leurs cris au-dessus du cours de l'Orbe.



Nest mit Gelege der Stockente. Die der heutigen Nummer beigegebene Abbildung (S. 235) stellt ein Nest mit Gelege unserer gewöhnlichen Wildente (*Anas boschas* L.) dar. Die Naturaufnahme wurde am 28. April 1913 im Münchenbuchseemoos von Herrn Seminarvorsteher Stauffler gemacht und uns von letzterem in sehr verdankenswerter Weise zur Verfügung gestellt. Red.

Confiance ou curiosité. Chacun sait que les mésanges ne passent pas précisément pour des oiseaux timides; elles s'apprivoisent même très aisément et, pour peu qu'on se montre prévenant à leur égard, elles vont et viennent sans aucune crainte dans le voisinage immédiat des habitations. C'est ainsi que quelques mésanges, qui ont trouvé, pendant l'hiver, leur pitance sur les rebords de nos fenêtres, nous sont demeurées fidèles; elles entrent dans la chambre, vont explorer la table sans se gêner le moins du monde et s'y installent commodément.

Avant-hier, une mésange a fait mieux. Entrée dans la pièce qu'elle connaît bien, elle aperçoit une porte légèrement entr'ouverte, se faufile à travers l'interstice . . . et s'en va visiter le salon, dont les fenêtres étaient her-

métiquement closes. Quelqu'un est entré à ce moment; vous pensez peut-être que l'oiseau a pris peur? Point du tout; il est allé se percher sur le dos d'un fauteuil, en secouant sa petite tête, comme s'il attendait les événements. C'est qu'il se considère sans doute comme faisant partie de la famille; aussi n'a-t-il fait aucune difficulté pour s'emparer d'une noix qu'on lui offrit, et il s'en est allé la croquer sur une armoire à livres.

Son repas fini, la mésange est repartie par où elle était venue.

(*F. d'Avis de Neuch.*)

Herbstjagdverordnung im Kanton Bern. Für die Ornithologen sind folgende Bestimmungen von Interesse:

1. Die zwei Bannbezirke des Seelandes auf der „*St. Petersinsel*“ und von „*Fanel Strandboden*“ im „*Grossen Moos*“ sind als Vogelschutzreviere oder allgemeinen Jagd nur teilweise geöffnet.

2. Das Jagen und Erlegen des *Auerhahns*, in der Hochgebirgszone ist verboten. Dieses Verbot gilt auch für den *Fasan* und das *Rebhuhn*.

Karl Daut.

Fettammern. In einer Notiz über den Ammernfang in Frankreich in der letzten Nummer bemerkte ich, dass man in einem ornithologischen Werk vergeblich suchen würde was *diese Fettammern* seien. Dabei habe ich mich insofern etwas undeutlich ausgedrückt, als es heissen sollte, dass die Franzosen als „Fettammern“, „ortolans“ behandeln was ihnen beliebt. (Vide auch „Vogelfang in Frankreich“, Seite 215 des IX. Jahrganges, 1912, dieser Zeitschrift.)

Die Gartenammer (*Emberiza hortulana*) ist eigentlich die Fettammer. Die Franzosen beschränken aber bekanntlich ihren Fang nicht nur auf die genannte Ammernart, so dass bei ihnen schwer zu definieren ist, was eine „Fettammer“ sei.

Alb. Hess.

Les cigognes de Bassersdorf. (Voir „Ornithol. Beobachter“, n° 10, p. 225). On ne souvient que le printemps dernier un couple de cigognes nichant sur la tour de l'église de Bassersdorf fut tué par les fils électriques à haute tension. Les enfants du village résolurent alors de se charger de l'entretien des cigogneaux et, tous les jours, un courageux jeune homme grimpaît jusqu'au nid et nourrissait la nichée. L'autre jour, les quatre oiseaux, trop présomptueux de leurs forces, tournèrent leurs ailes au vent et se lancèrent dans le vide. Trop faibles encore pour vaincre l'air, trois d'entre eux tombèrent lourdement à terre pendant que le quatrième subissait le sort de ses malheureux parents. Les trois autres furent recueillis et mis en lieu sûr dans une basse-cour où ils y resteront jusqu'à ce que leurs ailes soient suffisamment puissantes pour les entraîner sous d'autres cieux.

(*F. d'Avis.*)

Ueber eine eigentümliche Beobachtung, für die ich keine richtige Erklärung finden kann, ist vielleicht jemand in der Lage Aufschluss zu geben. An einem Hause mitten im Dorf Balsthal befindet sich etwa ein Dutzend Schwalbennester. Das eine nun wurde verlassen, nachdem zwei Eier gelegt waren, ebenso zwei weitere, in denen sich halbflügge Junge befanden. Diese merkwürdige Erscheinung muss doch zweifellos auf äussere Einwirkung zurückzuführen sein. Der Hauseigentümer erklärt mir zwar, er habe nie beob-